

Conditions Générales de Vente (CGV)

Applicables aux professionnels

1. GÉNÉRALITÉS. L'Armoire de Bébé est une marque et un site internet de la société GROUPE LDLC S.A. (capital social 1.110.919,68 euros, siège social 2 rue des Erables - CS21035 - 69578 Limonest CEDEX, RCS Lyon B403 554 181) ci-après « L'Armoire de Bébé ». Les CGV s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes de produits ou prestations de service réalisées sur le site (« Site ») larmoired bebe.com auprès de toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou commerciale (ci-après « Client »), et prévalent sur toutes autres clauses pouvant figurer sur les documents du Client. Tout autre document n'a qu'une valeur informative et est révisable à tout moment par L'Armoire de Bébé. Les CGV peuvent être complétées par des conditions particulières ou les conditions propres des fournisseurs des produits et services achetés par le Client auprès de L'Armoire de Bébé.

2. COMMANDES. La prise en compte de la commande passée sur le Site est confirmée par l'envoi d'un mail généré automatiquement à l'adresse électronique indiquée lors de la création du Compte Client. En enregistrant la commande et en sélectionnant un mode de règlement, la vente est réputée conclue (accord sur la marchandise et le prix). La commande est automatiquement annulée à défaut de saisie des coordonnées bancaires ou d'accord de paiement sur le site de paiement sécurisé. La commande ne sera traitée qu'après validation du paiement par L'Armoire de Bébé. Les commandes transmises à L'Armoire de Bébé sont irrévocables pour le Client dès validation du paiement par L'Armoire de Bébé. Si le Client passe une commande à L'Armoire de Bébé, sans avoir procédé au paiement de la (les) commande(s) précédente(s), ou en cas de retard de paiement ou de dépassement d'encours, ADB. Pro pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. L'Armoire de Bébé n'a d'autre obligation que de livrer des matériels conformes à la documentation technique remise au Client. L'Armoire de Bébé pourra opérer toute substitution ou modification aux spécifications des matériels commandés, sans pour autant que le fonctionnement de l'ensemble n'en soit substantiellement modifié, mais sans avoir l'obligation de modifier les matériels livrés antérieurement ; les modifications sus énoncées ne sauraient en aucun cas ni justifier l'annulation de la commande ni donner au Client le droit d'exiger de L'Armoire de Bébé qu'il livre au lieu et place des matériels commandés, un matériel comportant lesdites modifications. L'Armoire de Bébé se réserve le droit d'annuler la commande en cas d'indisponibilité du produit. Il appartient au Client de vérifier si les produits achetés sont soumis à des réglementations internationales de contrôle de la destination finale, et s'ils ne peuvent être exportés ou réexportés en tout ou partie sans l'obtention préalable de licence(s) ou autorisation(s) du ou des pays concernés ; ce contrôle peut s'étendre aux matériels et rechanges livrés au titre du service après-vente, la documentation, les règles d'emploi et informations de toutes sortes liées à ces produits.

3. PRIX. Les marchandises sont facturées au prix convenu lors de la passation de la commande sur le Site et, le cas échéant, dans la proposition commerciale ou devis adressé au Client ; les tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité. Tous les prix s'entendent nets en euros, TVA et toutes autres taxes, frais de transport et d'assurance fret non compris, départ entrepôt de L'Armoire de Bébé. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du Client. Toute livraison hors UE entraînera une majoration de 5% du prix H.T. des produits vendus. La durée de validité d'un devis est de 7 (sept) jours sauf en cas d'utilisation d'un bon d'achat dont l'expiration arriverait avant les 7 (sept) jours ; alors la fin de validité du devis serait la date d'expiration du bon d'achat. Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que L'Armoire de Bébé serait amené à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le Client de certaines prestations. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. L'Armoire de Bébé ne gère aucun reliquat.

4. PAIEMENT. Aucun règlement ne saurait être considéré comme des arrhes. Les paiements doivent être exécutés à la commande pour tout moyen indiqué au moment du paiement. Aucun paiement en espèces ne sera accepté sur les Sites. Les éventuels avoirs sont utilisables 1 an à compter de leur date d'établissement ; au-delà ils ne sont ni remboursables ni imputables sur une facture. En cas de paiement échelonné, expressément accepté par L'Armoire de Bébé, le non-paiement d'une seule échéance à son terme rendra immédiatement exigible la totalité du prix. L'Armoire de Bébé peut retenir la livraison des marchandises concernées jusqu'à la représentation de la garantie du paiement. Tout encours ne sera accepté qu'à partir de 3000 € H.T. de commande mensuelle et dans la limite d'autorisation de l'encours. Pour tout nouveau Client, la première commande doit être accompagnée d'un extrait Kbis de moins de trois mois, afin d'effectuer l'ouverture de compte. Des pénalités de retard au taux de cinq fois le taux d'intérêt légal sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture, sans que cette clause n'exclue des dommages et intérêts complémentaires. Tout retard de paiement entraîne le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sans écarter la possibilité d'appliquer une indemnisation complémentaire. Le Client ne peut jamais, au motif d'une

réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation. Tout retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme peut entraîner la suspension immédiate de livraisons et commandes. Le Client accepte sans réserve de recevoir les factures exclusivement par voie électronique, conformément à l'article 289 bis du code général des impôts. Les règlements ne sauraient être différés en cas de retard ou d'inexactitude des commandes annexes, simultanées, antérieures ou postérieures, portant notamment sur des périphériques ou accessoires ou des prestations de service, quel que soit le fournisseur des périphériques ou accessoires susmentionnés ou le prestataire des services susvisés. Si le prestataire de service est L'Armoire de Bébé, ce dernier ne saurait être tenu responsable des retards, des imprécisions ou des modifications dans la réalisation du cahier des charges qui doit être fourni par le Client préalablement à la commande et sous sa seule responsabilité. Par ailleurs, le cahier des charges ne donnera lieu à un engagement quelconque de réalisation de L'Armoire de Bébé qu'à condition d'avoir été soumis préalablement à la validation par signature des deux parties.

5. LIVRAISON ET TRANSPORT. L'Armoire de Bébé se charge de l'expédition par le transporteur de son choix, sans que cela ne modifie les règles ci-dessous. Les frais de port en sus, calculés en fonction du poids, sont à la charge du Client.

5.1 RISQUES ET TRANSPORT – Le matériel est toujours considéré comme vendu, réceptionné et accepté dans les établissements de L'Armoire de Bébé. Les risques et périls du transport sont à la charge du Client. Il lui appartient, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves sur les documents de transport et de protestations motivées par lettre recommandée avec A/R dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 du code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à L'Armoire de Bébé, sera considéré comme accepté par le Client.

5.2 LIEUX DE LIVRAISON – La livraison s'effectue par remise directe de la marchandise au Client, par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention du Client, par remise des marchandises à un transporteur, ou au lieu indiqué par le Client sur le bon de commande. En cas d'absence lors de la livraison, une deuxième présentation, aux frais du Client, est effectuée par le transporteur ou son représentant ; en cas de défaut de retraitement au lieu de retrait indiqué le matériel est généralement retourné à L'Armoire de Bébé qui se réserve le droit de disposer du matériel non réclamé et de reporter à une date ultérieure l'exécution de la commande laissée en souffrance par le Client.

5.3 DELAIS DE LIVRAISON – Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et informatifs ; ils dépendent notamment de la disponibilité chez les fournisseurs et transporteurs. L'Armoire de Bébé s'efforce de respecter les délais de livraison indiqués en fonction du délai logistique de référence dans la profession. Même en cas d'acceptation écrite de délais fermes, L'Armoire de Bébé est dégagée de plein droit de tout engagement relatif aux délais en cas d'aléas techniques, défaillance des fournisseurs ou transporteurs, rupture de stock, force majeure, cas fortuit, inexactitude ou défaut de renseignement fourni par le Client, absence de règlement ou règlement incomplet, retards liés aux formalités douanières. Si L'Armoire de Bébé n'est pas en mesure de fournir le produit commandé, il sera proposé la livraison d'un produit équivalent ou un avoir de la valeur du produit indisponible.

5.4 RECEPTION – À la réception des marchandises, le Client doit immédiatement vérifier leur état et leur conformité par rapport au contrat. La réception sans réserve des produits commandés couvre tout vice apparent ou manquant.

6. RÉCLAMATION SERVICE APRÈS-VENTE.

RECLAMATION – toutes les réclamations (défaut des marchandises livrées, à une inexactitude dans les quantités, un vice apparent, un manquant, une référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commande par L'Armoire de Bébé, etc.) doivent être formulées par écrit au Service Technique ou à votre interlocuteur habituel dans un délai de 3 jours à réception des marchandises, sans négliger les recours contre le transporteur, à défaut de quoi le droit à réclamation cessera d'être acquis. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité de cette réclamation. Le Client doit permettre à L'Armoire de Bébé d'effectuer toutes les opérations de vérification sur site relatives aux réclamations. Le Client pourra demander le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquant aux frais de L'Armoire de Bébé sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité ou à l'annulation de la commande. La réclamation ne suspend pas le paiement par le Client des marchandises concernées.

PROCEDURE DE RETOUR – Les étiquettes collées sur toutes les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Dans le cas inverse, le Client ne peut bénéficier de son droit à réclamation et doit verser la somme de 35 € H.T. afin de couvrir les frais de conditionnement des pièces dont l'emballage d'origine aurait disparu ou aurait été trop détérioré. Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable de L'Armoire de Bébé et un numéro de retour. Le Client recevra

par le moyen jugé le plus opportun par L'Armoire de Bébé un accord de retour. Le Client dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de 7 jours pour effectuer le retour des marchandises défectueuses chez L'Armoire de Bébé; à défaut de respect de ces stipulations, le colis retourné sera refusé. Le retour des marchandises s'effectue aux frais du Client sauf dans le cadre de la garantie commerciale L'Armoire de Bébé pour les clients situés en France métropolitaine et Belgique. À défaut d'accord concernant le retour d'une marchandise, toute marchandise retournée sera tenue à la disposition de l'acheteur à ses frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à la charge du Client.

7. GARANTIE. L'Armoire de Bébé s'engage à réaliser ses obligations avec tout le soin requis à ce titre, conformément aux règles de l'art dans le cadre d'une obligation de moyens. Les solutions sont utilisées sous la seule direction, le contrôle et la responsabilité du Client. En qualité d'intermédiaire distributeur ou revendeur de produits et services proposés des fournisseurs tiers, L'Armoire de Bébé ne fournit aucune garantie dans ce cadre ; les garanties accordées par ces fournisseurs n'engagent que ces derniers. Le Client s'engage à respecter les conditions imposées par ces fournisseurs, disponibles sur simple demande à L'Armoire de Bébé.

7.1 GARANTIE CONSTRUCTEUR. – Pour les produits disposant d'une garantie spécifique constructeur (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique), le Client devra contacter directement le constructeur, sans passer par L'Armoire de Bébé, laquelle ne fournit aucune garantie contractuelle quant à ces produits sous réserve de l'article 7.2. L'Armoire de Bébé refusera tout retour de marchandise dans ce cadre et ne pourra être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie.

7.2 GARANTIE COMMERCIALE. – Les produits sont garantis par le constructeur et à défaut par L'Armoire de Bébé pendant une durée de 2 ans à compter de la date de facturation. Exclusions : Notre Société ne garantit pas, notamment, les dommages d'origine externe, ceux consécutifs à une utilisation non conforme des produits ou à une modification ou une transformation des produits ; Les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par Notre Société ou le constructeur ; les produits d'occasion, les produits vendus par les revendeurs : seul l'utilisateur final qui achète directement auprès de notre société bénéficie de la garantie commerciale.

Pour en savoir plus, consultez Notre Site

7.3 GARANTIE LÉGALE. – Au titre de la garantie des vices cachés, L'Armoire de Bébé ne sera tenue que du remplacement sans frais ou à la réparation des marchandises défectueuses sans que le Client puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit. Cette garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régulièrement la propriété du Client et qui sont entièrement fabriqués par L'Armoire de Bébé. Elle est exclue dès lors qu'il a été fait usage des produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues. Cette garantie ne concerne que les vices cachés ; les Clients étant des professionnels, le vice caché s'entend comme un défaut de réalisation du produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par le Client. Un défaut de conception n'est pas un vice caché et les Clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives aux produits. Cette garantie est limitée aux 6 premiers mois d'utilisation et cesse de plein droit à l'issue de cette période et dès lors que le Client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de vingt jours francs à partir de sa découverte. La charge de la preuve de la date d'utilisation de nos produits et du jour de la découverte du vice incombe au Client. L'Armoire de Bébé ne sera tenue à aucune garantie d'éviction du fait des tiers.

7.4 EXCLUSION DE GARANTIE. – L'Armoire de Bébé ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disques durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non. L'Armoire de Bébé s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies au Client par ses soins. Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il sera proposé au Client un matériel équivalent ou supérieur. Dans ce dernier cas, le Client aura à s'acquitter de l'éventuelle différence de prix. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de L'Armoire de Bébé est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. L'Armoire de Bébé ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage. L'Armoire de Bébé ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement dans les cas suivants : les détériorations résultant de négligence, d'adaptations, de manipulation, de réglages (autres que les réglages habituels de fonctionnement) ou d'utilisation inappropriée du produit qui ne respecte pas les instructions du fabricant et de L'Armoire de Bébé; l'usage d'équipement non conforme aux spécifications techniques de L'Armoire de Bébé ou du Fabricant ou, plus généralement toute utilisation défectueuse ou maladroite ; ; des dommages résultant du défaut du système dans lequel le produit peut être incorporé ;les frais relatifs : à l'entretien périodique, à la réparation, au remplacement de pièces par suite d'usure normale, à la restauration, au recouvrement des données, ou à l'intervention

d'un technicien à la demande du Client ; les réparations effectuées par des réparateurs non agréés par le Constructeur ou par L'Armoire de Bébé; les dommages résultant d'accidents, de foudre, d'inondation, d'incendie ou tout autre cas de force majeure ; tout entreposage sans protection ou prolongé ; tout ajout de dispositif complémentaire ou l'utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conforme aux spécifications techniques de L'Armoire de Bébé ou du Fabricant ;les mises à niveau et mises à jour, tant logicielles que matérielles ;si le modèle ou le numéro de série figurant sur le produit a été modifié ;en cas de faillite ou impossibilité de fourniture du Constructeur ; le Client ne peut se retourner contre L'Armoire de Bébé, laquelle n'assumera aucune responsabilité en matière de garantie sur les produits de ce constructeur. L'Armoire de Bébé décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'un défaut d'un produit non réparé par L'Armoire de Bébé.

8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ. Le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire ou l'encaissement des traites acceptées ou d'autres titres émis aux fins de règlement du prix, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire est réputée non écrite. Le Client s'oblige personnellement à l'égard de L'Armoire de Bébé à ne pas disposer par quelque moyen que ce soit, ni en pleine propriété, ni par constitution de gage ou nantissement, des équipements achetés, avant le paiement. Cependant, quoiqu'encre non propriétaire jusqu'au complet paiement du prix, le Client déclare assumer dès la livraison qui le constitue gardien, les risques quels qu'ils soient, et demeurer en conséquence responsable de tout dommage pouvant survenir aux équipements, même par cas fortuit ou force majeure. Le Client s'engage, pour le cas d'une procédure de redressement judiciaire affectant son entreprise, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans ses stocks et dont L'Armoire de Bébé revendique la propriété. À défaut, L'Armoire de Bébé a la faculté de faire constater l'inventaire par huissier de justice aux frais du Client. L'Armoire de Bébé pourra interdire au Client de procéder à la revente, la transformation ou l'incorporation des marchandises en cas de retard de paiement. Pour garantir les paiements non encore effectués et notamment le solde du compte du Client dans les écritures de L'Armoire de Bébé, il est expressément stipulé que les droits relatifs aux marchandises livrées, mais impayées se reporteront sur les marchandises identiques en provenance de L'Armoire de Bébé en stock chez le Client, sans qu'il soit besoin d'imputer les paiements sur une vente ou livraison déterminée.

9. CLAUSE RÉSOLUTOIRE. En cas de non-paiement et à moins que nous préférions demander l'exécution pleine et entière de la vente, nous nous réservons le droit de résilier la vente après mise en demeure, restée sans effet sous un délai de 48h, et de revendiquer les marchandises livrées, les frais de retour restant à la charge de l'acheteur et les versements effectués nous étant acquis à titre de clause pénale, sans préjudice de tous dommages et intérêts que L'Armoire de Bébé pourrait faire valoir à l'égard du Client.

10. RESPONSABILITÉ. Sous réserve des dispositions légales impératives, LA RESPONSABILITÉ TOTALE ET CUMULÉE DE L'ARMOIRE DE BÉBÉ, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, EST LIMITÉE AU MONTANT PAYÉ PAR LE CLIENT À L'ARMOIRE DE BÉBÉ AU TITRE DE LA COMMANDE CONCERNÉE. En aucun cas, n'ouvriront droit à réparation de la part de L'Armoire de Bébé les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices financiers ou commerciaux tels que perte de bénéfice, perte de commande, perte d'exploitation, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image, interruption de service, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre L'Armoire de Bébé par le Client du fait des dommages subis par un tiers. Dans le cadre de la réparation d'un produit, la garantie de L'Armoire de Bébé se limite strictement à l'aspect matériel et ne couvre en aucun cas l'aspect logiciel. L'Armoire de Bébé n'est responsable d'aucun dommage lié de manière directe ou indirecte aux produits livrés, à son utilisation, à la déformation/perde de données, aux déficits d'exploitation, bénéfice, frais inutiles, dommages corporels, mobiliers, immobiliers, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits. L'Armoire de Bébé n'est pas tenue responsable des défauts de produit qui résultent d'erreur ou de négligence de la part des Fournisseurs/Constructeur. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité de matériel ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement ou mise en cause de la responsabilité de L'Armoire de Bébé. En tout état de cause, L'Armoire de Bébé est déchargée de toute responsabilité et ne saurait être tenue à une indemnité dans les cas de force majeure. En cas d'inexécution ou mauvaise exécution de la prestation, chacune des parties pourra mettre en œuvre les stipulations relatives à la recherche d'une solution amiable et à défaut la clause résolutoire ; le Client renonce au bénéfice des articles 1217 à 1231-7 du Code civil, à l'exclusion de l'article 1223 : l'inexécution ou la mauvaise exécution d'une prestation par L'Armoire de Bébé ne pouvant donner qu'à diminution proportionnelle du prix, après mise en demeure

11. CLAUSE PRESTATAIRES. L'Armoire de Bébé peut faire appel à des prestataires pour exécuter toute ou partie des prestations. Le client est informé sur simple demande des garanties et niveaux de service proposées par ces partenaires, lesquels lui sont opposables. En tout état de cause, si la responsabilité de L'Armoire de Bébé était engagée du fait de ses prestataires, le plafond de responsabilité prévu ci-dessus trouvera également à s'appliquer dans ce cas.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. Tous les documents techniques, fiches produits, produits, photographies remis aux Clients demeurent la propriété exclusive du fournisseur ou de L'Armoire de Bébé, seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Sauf accord préalable écrit, les Clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur ou L'Armoire de Bébé.

13. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS. Les données collectées permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des Clients, des impayés et du contentieux, l'élaboration de statistiques commerciales, la prospection et d'opérations promotionnelles, la gestion des avis. Les bases légales de ces traitements de données sont respectivement l'exécution du contrat, l'intérêt légitime, le consentement. Les destinataires sont les services de L'Armoire de Bébé, ses sous-traitants, les autorités et auxiliaires de justice légalement habilités à en recevoir communication. Les données sont conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de conservation légale applicables en matière commerciale. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement, d'opposition, de retrait du consentement, de limitation du traitement de données le concernant, d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle. Pour exercer vos droits, écrivez à dpo@groupe-ldlc.com ou à GROUPE LDLC, 2 rue des Erables CS21035 - 69578 LIMONEST Cedex. Pour en savoir plus : <https://www.groupe-ldlc.com/donnees-personnelles/>

14. IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE. Le client est seul responsable du maintien de la confidentialité de son mot de passe ; le client doit choisir un mot de passe complexe, unique, et le tenir secret en ne le communiquant à personne. En cas de détection de connexion anormales ou de risque potentiel, le compte pourra être suspendu ou la réinitialisation du mot de passe forcée.

Toute action, opération, activité précédée de la saisie de l'identifiant et du mot de passe sera réputée émaner, quelle qu'en soit l'origine, du client lui-même. Le client est responsable vis-à-vis de L'Armoire de Bébé du contrôle de l'utilisation de ses identifiants et mot de passe par ses mandataires ou tiers ou préposés et s'interdit de contester les opérations effectuées par l'intermédiaire de ses identifiants et mot de passe. Les clients professionnels sont invités à vérifier régulièrement les comptes créés par leurs salariés et leurs habilitations.

15. ENVIRONNEMENT

16.1 IDENTIFIANTS UNIQUES (IDU). Notre société est enregistrée auprès de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) sous les identifiants uniques suivants :

- Adelphe : FR203361_01UJXS
- Citeo : FR231876_03WRNK
- Ecologic : FR002401_05C8AK
- Ecomaison : FR002401_10GDRL et FR231876_12ZRJU
- Screlec : FR002401_063TQM
- Refashion : FR231876_11NISR

16.2 REPRISE SANS FRAIS. Pour les produits concernés, notre société reprend ou fait reprendre sans frais pour son compte, les produits usagés dont l'utilisateur final se défait, dans la limite de la quantité et du type de produit vendu ou des produits qu'il remplace. Pour en savoir plus sur la reprise : <https://www.groupe-ldlc.com/offrir-une-seconde-vie-a-son-produit-usage/>

Il est rappelé l'obligation de ne pas jeter les déchets concernés ci-dessus avec les déchets ménagers, - qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition - des effets potentiels des substances dangereuses présentes dans certains déchets sur l'environnement et la santé humaine. Vous êtes informés des coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE historiques grâce à l'éco-contribution.

16. RÉFÉRENCES. Sauf refus express du Client préalablement à la signature des présentes, L'Armoire de Bébé est autorisé à utiliser et reproduire le nom, le logo et la marque du Client sur tout support promotionnel au titre de référence commerciale ; à cet égard, le Client concède à L'Armoire de Bébé une licence mondiale, non exclusive, non transmissible, sans redevance, et révocable, pour la durée de protection de ses droits de propriété intellectuelle sur ses logos et marques, sur tout support. Le Client garantit avoir tous les droits de propriété intellectuelle nécessaires et que cette utilisation par L'Armoire de Bébé n'affectera et n'enfreindra pas les droits d'un tiers.

17. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION. Chaque Partie reconnaît qu'elle-même, ainsi que ses dirigeants, responsables, ou employés ne propose pas, ne promet pas, n'offre pas, n'autorise pas, ne sollicite pas ou n'accepte pas indument de paiement ou autre avantage (ni ne laisse penser qu'ils vont ou pourraient agir de la sorte dans le futur) dans des circonstances ayant un lien avec le contrat. Les Parties s'engagent à prendre toutes les mesures afin de s'assurer que leurs représentants légaux, leurs employés, leurs sous-traitants, leurs agents, ou toute partie tierce qu'elles missionneraient se soumettent aux mêmes engagements et respectent les lois anti-corruption en vigueur.

18. CONVENTION DE PREUVE. Toutes les données reprises dans les bases de données informatique de L'ARMOIRE DE BÉBÉ relatives

notamment aux commandes, connexions et notifications envoyées, feront foi entre les parties jusqu'à preuve du contraire.

19. MEDIATION. Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent contrat, seront soumis au choix des parties :

- À la médiation conformément au règlement de médiation du CMAP auquel les parties déclarent adhérer ou
- Au médiateur des entreprises ou
- À tout autre centre de médiation ou médiateur agréé par les deux parties
- Les éventuels honoraires du médiateur seront partagés à parts égales entre les Parties.

20. PRESCRIPTION - CLAUSE D'ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE. Par dérogation à l'article L110-4 du Code de commerce, aucune réclamation Client ne sera recevable passé un délai de 1 an à compter de la date de la commande. Conciliation préalable et obligatoire : Les Parties déclarent leur intention de rechercher en priorité une solution amiable à tout litige résultant notamment de l'application ou de l'interprétation du présent contrat. En l'absence d'accord amiable dans un délai maximal d'un mois à compter de la survenance du litige, tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties seront soumis au **Tribunal de Commerce de LYON**, quelles que soient les conditions de vente, le lieu de commande ou de la livraison, et le mode de paiement acceptés, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réservant le droit de saisir le tribunal territorialement compétent dont relève le siège du Client. L'attribution de compétence est générale et s'applique, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat. Le présent contrat est régi par la loi française. L'application de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises est expressément écartée. Le fait pour L'Armoire de Bébé de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des quelconques clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.